

Rapport d'évaluation

Plan de réussite

du Collège O'Sullivan de Québec

Juin 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Collège O'Sullivan de Québec se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission estime que le plan de réussite du Collège O'Sullivan de Québec devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles fixées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 11 mars 2002**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Collège O'Sullivan de Québec lors de sa réunion tenue le 11 mars 2002. Cet examen a porté sur le Plan de réussite 2000-2004 et les compléments d'information à propos des cibles de réussite et de diplomation¹. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

1. Lettre de la directrice des études, M^{me} Estelle Gagné, à M^{me} Francine Boivin, de la Direction de l'enseignement collégial, datée du 8 mars 2001 et lettre du directeur général, M. Jean-Bertin Gingras, au sous-ministre adjoint, M. Jacques Babin, datée du 27 juin 2001.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Le Collège fournit des données sur les résultats obtenus par ses élèves inscrits dans un DEC ou dans une AEC en *Techniques de bureautique* : le taux de réussite des cours par session (de la session d'été 1998 à celle d'hiver 2000) et par composante, dans le cas du DEC, ainsi que le taux de diplomation pour les cohortes de la session d'automne 1996 à celle d'automne 1999. Il produit également ses taux de persévérance au 5^e trimestre pour les mêmes cohortes. Ses élèves étant peu nombreux, il souligne l'impact du petit nombre sur les statistiques. Il présente aussi la moyenne générale au secondaire de ses élèves nouvellement inscrits au collégial, qui est légèrement supérieure à celle des élèves du réseau des collèges privés; elle était, pour les cohortes de 1996 et de 1997, de 71,9 % et de 70,1 %.

À l'exception des taux de persévérance, qui permettent d'apprécier l'impact négatif de l'interruption des études pendant le trimestre d'été sur le taux de diplomation des élèves des programmes d'AEC, les données ne sont pas analysées. Par conséquent, elles ne mènent pas à l'identification claire d'obstacles à la réussite et à la diplomation.

Le Collège aurait intérêt à distinguer les clientèles de ses programmes dans la présentation et l'analyse de ses données. Il aurait aussi avantage à utiliser plus systématiquement des indicateurs qui permettent une comparaison plus large, comme le taux de persévérance au troisième trimestre et le taux de diplomation deux ans après la durée prévue, pour chaque cohorte. Il pourrait ainsi recourir aux données en provenance du ministère de l'Éducation afin de mieux se situer par rapport à l'ensemble du réseau et notamment de tenir compte dans son appréciation de ses taux de diplomation des élèves qui poursuivent leurs études dans d'autres établissements.

D'autre part, le Collège ne décrit pas les caractéristiques de son milieu et de sa clientèle, desquelles peut aussi dépendre l'identification d'obstacles à la réussite et à la diplomation. Ses propos révèlent néanmoins des situations qui le préoccupent. Ainsi, il reconnaît que l'orientation professionnelle incertaine d'une partie de sa clientèle et son offre limitée de programmes sont responsables de bon nombre d'abandons des études ou de changements d'établissements. Le Collège aurait pu toutefois cerner davantage ces problèmes.

Il entend néanmoins documenter tous les abandons, suivre attentivement les taux de réussite et approfondir ses analyses, notamment afin d'identifier parmi les cours de ses programmes ceux qui affichent systématiquement des taux de réussite plus faibles. Les informations ainsi recueillies lui permettront d'élaborer des stratégies nouvelles adaptées à sa situation.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

Le plan fait état des moyens de soutien à la réussite implantés depuis plusieurs années et des moyens mis en œuvre dans les deux dernières années. Il s'agit de moyens institutionnels qui concernent la réussite des élèves à risque, la responsabilisation des élèves, l'accueil et l'intégration, l'accompagnement pour le maintien aux études, la diplomation, ainsi que la création d'un milieu d'étude et de vie propice à la réussite. Le Collège a de plus recours à une pédagogie adaptée caractérisée principalement par des simulations, des stages en entreprise d'entraînement et le programme *Alternance travail-études*.

Certains des moyens mentionnés s'avèrent prometteurs grâce à leur caractère obligatoire ou à leur impact possible sur la motivation des élèves. Soulignons à cet égard les ateliers sur les techniques d'études pour les élèves de l'AEC, l'obligation de réussite pour les élèves du programme *Alternance travail-études*, et la pédagogie participative préconisée par le Collège (simulations et entreprise d'entraînement).

Le Collège a aussi prévu des mesures organisationnelles : la constitution de groupes homogènes; l'aménagement des horaires pour faciliter la reprise de cours; l'instauration d'une heure de disponibilité commune à tous les enseignants; l'évaluation des mesures existantes; la mise sur pied d'un comité et l'élaboration d'une politique institutionnelle d'aide à la réussite. Il aurait pu aussi favoriser la prise en charge institutionnelle de la réussite par des activités de perfectionnement à l'attention des personnels en vue de permettre l'atteinte des objectifs liés à la réussite et à la diplomation.

Les moyens et les mesures proposés sont pertinents. Les analyses complémentaires et l'évaluation des mesures existantes que le Collège entend réaliser lui permettront d'élaborer de nouveaux moyens et mesures adaptés à sa

situation particulière afin d'atteindre les cibles de réussite et de diplomation qu'il s'est fixées.

Les modalités de mise en œuvre

Le plan ne précise pas quelles seront ses modalités de mise en œuvre. Il n'est donc pas possible de savoir si une instance a été désignée pour coordonner l'ensemble des travaux et activités nécessaires à sa réalisation ainsi qu'à son suivi, ni si la concertation est assurée entre les divers intervenants. Il n'est pas possible non plus d'apprécier dans quelle mesure les acteurs concernés participent à sa mise en œuvre. Un calendrier encadre toutefois la réalisation des analyses complémentaires envisagées par le Collège.

Conclusion

Bien que faisant état de données sur le cheminement scolaire, l'analyse du Collège n'est pas suffisamment approfondie et documentée pour permettre l'identification précise d'obstacles à la réussite et à la diplomation. Il entend toutefois la compléter, ce qui lui permettra de discerner explicitement les obstacles spécifiques à son contexte.

Le plan présente des moyens d'aide à la réussite qui sont intéressants et prometteurs. Les mesures organisationnelles pour leur part sont de nature à optimiser les ressources pédagogiques. Les analyses complémentaires que le Collège prévoit réaliser devraient permettre d'apprécier l'adéquation des moyens et mesures existants et d'en élaborer de nouveaux appropriés aux obstacles identifiés.

Le plan n'expose pas les modalités de sa mise en œuvre. Ainsi, il aurait dû être plus explicite à l'égard des mécanismes de gestion instaurés pour favoriser la concertation et la coordination des différents services et instances de même que la participation des acteurs concernés. Le Collège produit toutefois un calendrier de réalisation des analyses complémentaires envisagées.

Dans la mesure où le Collège donnera suite à ses intentions de réaliser des analyses complémentaires; dans la mesure aussi où il s'assurera de la coordination des opérations et de la participation des instances et des personnes concernées, son plan de réussite gagnera en efficacité.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement
collégial
le 19 juin 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 19 juin 2002, la Commission a pris connaissance du rapport de suivi du plan de réussite du Collège O'Sullivan de Québec². Le Collège a complété son analyse par un examen des causes d'abandon et par l'identification des cours où les taux de réussite sont moins élevés. Il a identifié de nouveaux moyens pour prévenir certains abandons et il prévoyait déterminer des mesures pour les cours ciblés au cours de la session d'hiver 2002. Enfin, le Collège a précisé la responsabilité du plan de réussite. Dans l'ensemble, le plan est en bonne voie de réalisation.

Jugement final

La Commission estime que le plan de réussite du Collège O'Sullivan de Québec devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Sonia Grenon et Jocelyne Bolduc, agentes de recherche

2. *Rapport de suivi du Plan institutionnel de réussite et de diplomation*, avec lettre de transmission du 29 novembre 2001.